

FRANK ET ILONA POST, ÉLEVEURS LAITIERS AUX PAYS-BAS.

PASSER DES NORMES À L'AGRONOMIE

Élevage intensif et eau peu chargée en nitrates ne sont pas incompatibles. Témoignage d'éleveurs néerlandais.

Frank Post est à l'aise avec la réglementation environnementale. Pour ce producteur laitier installé avec son épouse Ilona, à Nieuweroord dans la province de Drenthe, la flexibilité apportée par les nouvelles normes « territoriales » va lui permettre de mieux ajuster la fertilisation à ses rendements. Et ceci sans charger davantage l'eau en nitrates.

396 kg/ha d'azote sur prairie

Membre d'un réseau de fermes pilotes constitué pour mesurer les effets d'une directive nitrates appliquée autrement en élevage laitier, il a expérimenté le programme Anca, capable de mesurer les entrées et sorties d'azote à l'échelle de chaque exploitation (ainsi que du phosphore et de la potasse). Pour faire court, cet outil permet de personnaliser la fertilisation en fonction du type de sol et de la moyenne de rendement des 3 dernières années.

« Mon exploitation est sur sol sableux. Dans ce cadre, sur prairie, je peux épandre 250 uN sous forme organique et 120 uN sous forme minérale, pour un rendement moyen de 10 t/ha MS aux Pays-Bas. Dans les mêmes conditions, sur sol argileux, un agriculteur peut monter à 160 uN/ha en engrais minéraux. Comme sur ma ferme, les rendements sont de 13 t/ha de MS, j'ai l'autorisation d'épandre 26 uN/ha minérales supplémentaires », explique l'éleveur qui exploite 44 ha de SAU. « J'achète 20 ha de maïs à un voisin qui en contrepartie me prend du lisier ».



Comme la majorité des éleveurs de ce pays soumis à une pénurie de foncier, c'est résolument un système intensif qu'a adopté ce couple d'éleveurs. Et pourtant, l'eau qui s'écoule de leur terre titre seulement 25 mg/l de nitrates. « Le sol et les cultures font tampon. Il y a une énorme quantité d'azote stockée dans le sol », indique l'agriculteur néerlandais qui parle de 5,18 % de matière organique en moyenne dans ses sols. « C'est elle qui retient l'azote et qui le restitue aux plantes ».

Trois vaches à l'hectare

Pour Frank Post, faire partie du réseau de fermes pilotes lui a permis « d'avoir une longueur d'avance sur le plan agronomique ». Il la met aujourd'hui à profit sur le plan économique. « Un de nos objectifs est d'optimiser les résultats techniques. Pour nous, l'efficacité de la ration est plus importante que le niveau de production. Actuellement, nous faisons 1 kg de lait avec 1,48 kg MS », explique-t-il.

Le prix de foncier incite également les

Néerlandais à utiliser des critères techniques presque jamais employés en Bretagne. Exemple : « L'intensité », qui mesure la production de lait par hectare. Chez Frank et Ilona Post, ce critère est de 27 500 kg de lait par ha, soit pratiquement 3 VL/ha ; un peu moins si l'on considère les 20 ha de maïs achetés (18 900 kg/ha). D. Le Du

L'EXPLOITATION

- SAU : prairies : 34 ha ; prairies fauchées : 8 ha ; maïs : 2 ha.
 - Troupeau : 130 vaches laitières ; 100 génisses ; 9 300 kg lait par vache ; 1 730 kg de concentré par vache
 - Résultats économiques 2014 (€/100 kg) produits : 48,8 € ; lait : 41,1 ; animaux : 2,9 ; autre : 4,8.
 - Charges opérationnelles : 17,1 € ; concentrés : 8,5 ; fourrage : 3,8
- Solde atelier lait = 30 €/100 kg